



L'ASSURANCE MULTIRISQUE DES PROS

**CONTINUEZ  
À DÉVELOPPER  
VOTRE ACTIVITÉ...**  
**ON VOUS ASSURE !**

---



**SOCIETE GENERALE**  
Assurances

**PARCE QUE TOUS LES JOURS  
VOUS VOUS INVESTISSEZ,**

# **LA MULTIRISQUE DES PROS<sup>(1)</sup> PROTÈGE VOTRE ACTIVITÉ ET VOS BIENS PROFESSIONNELS**

**Une assurance indispensable, jusqu'à  
3 domaines de garanties au sein du même  
contrat pour une protection optimale.**



## **LA PROTECTION DE VOS BIENS PROFESSIONNELS**

en cas d'incendie, de catastrophe naturelle,  
de dégât des eaux, de vol ou de bris de  
matériel...



## **LA PROTECTION FINANCIÈRE DE VOTRE ACTIVITÉ**

en cas de pertes liées à la baisse ou l'arrêt  
de votre activité suite à un sinistre.



## **LA RESPONSABILITÉ CIVILE<sup>(2)</sup>**

en cas de mise en cause par un tiers dans le  
cadre de l'exercice de votre activité.



(1) Contrats d'assurance Multirisque des Pros de Sogessur, d'assistance de Fragonard Assurances (prestations mises en oeuvre par AWP France SAS, sous le nom commercial de Mondial Assistance) et de Défense Pénale et Recours suite à Accident d'Aviva Assurances. Entreprises régies par le Code des assurances. Contrats présentés par Société Générale, dont le siège social est situé 29, boulevard Haussmann (Paris IXe), en sa qualité d'intermédiaire en assurances, immatriculation ORIAS n° 07 022 493 [www.orias.fr](http://www.orias.fr). Les événements garantis, les conditions, les limites et exclusions de garantie figurent au contrat.

(2) Si codes NAF et activités éligibles.

# VOUS AVEZ LE CHOIX

## 3 FORMULES PACKAGÉES

conçues pour répondre aux besoins de la plupart des pros

## 1 OFFRE À LA CARTE

à composer, jusqu'à 7 packsoptionnels et des niveaux de garantie modulables pour les structures présentant des spécificités

## 3 NIVEAUX DE FRANCHISE POSSIBLES

pour ajuster votre cotisation

## 1 OPTION PROTECTION

Choisissez la Télésurveillance des Pros Homiris<sup>(3)</sup> et protégez votre local professionnel et vos collaborateurs en cas d'intrusion ou d'agression

(3) Le service Télésurveillance des Pros Homiris est opéré par EPS, N°1 de la télésurveillance en France (Source : Atlas 2020 En Toute Sécurité) - SAS au capital de 1 000 000 euros - Siège social : 30 rue du Doubs 67100 STRASBOURG - Correspondance abonnés : 36 rue de Messines - CS 70002 - 59891 LILLE CEDEX 9 - RCS Strasbourg n° 338 780 513 - Code APE : 80.20Z. L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité en date du 16/04/2018 sous le numéro AUT-067-2117-04-16-20180359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

Services proposés en options aux Contrats d'assurance Multirisque des Pros, sous réserve des conditions et limites figurant dans les Conditions Générales, disponibilités géographiques et d'éligibilité.



## SOYEZ BIEN PROTÉGÉ, CONTACTEZ VOTRE CONSEILLER

### ■ Simple et rapide

On s'occupe de toutes les démarches pour résilier votre contrat actuel.

### ■ Le + Tranquillité bancaire<sup>(4)</sup>

Vous pourrez bénéficier d'un remboursement des mensualités de prêt en cas de sinistre lourd lorsque le local assuré fait l'objet d'un financement en cours chez Société Générale (Immobilier, Travaux ou Equipement professionnel).

**Faites le point avec votre conseiller Société Générale en agence.** Il saura vous aiguiller et vous proposer la formule adaptée à votre activité et à vos besoins.

(4) Si vous avez un financement en cours chez Société Générale pour vos locaux assurés (acquisition, travaux ou financement de vos équipements professionnels) : prise en charge jusqu'à 12 mensualités si un sinistre lourd et garanti endommagement des locaux. Un sinistre lourd est un sinistre occasionnant des dommages matériels dépassant 20% de la valeur totale des biens assurés, à dire d'expert.

# DES GARANTIES ADAPTÉES À VOTRE ACTIVITÉ



## POUR LES COMMERÇANTS ET ARTISANS

- perte de liquides
- perte de marchandises réfrigérées
- aménagements extérieurs
- garantie "surcroît d'activité"



## POUR LES PROFESSIONS LIBÉRALES ET TPE

### Bris du matériel informatique et bureautique

Votre équipement informatique est au cœur de votre activité ? Nous remboursons en valeur à neuf les dommages dus à un bris accidentel sur votre équipement.

### Bris de matériel en tous lieux

Cette garantie couvre les dommages dus à un bris accidentel, un incendie, une tempête ou encore un vol.



## VOTRE ACTIVITÉ ET VOS STOCKS VARIENT SELON LA PÉRIODE DE L'ANNÉE ?

**Marie, fleuriste prévoyante, bénéficie de la garantie “surcroît d'activité”.**

*Un incendie a eu lieu pendant la nuit dans son local. Tout le stock de fleurs entreposé pour la Saint Valentin est parti en fumée!*

- ▶ Heureusement, son contrat Multirisque des Pros prévoit la variation du stock à certaines périodes de l'année. Marie a perçu une indemnité tenant compte de ce stock exceptionnel.

## VOUS VOULEZ VOUS PROTÉGER EN CAS DE DOMMAGES CAUSÉS À VOS CLIENTS ?

**Olivier, consultant digital, bénéficie de la Responsabilité Civile Exploitation.**

*Olivier a renversé son café sur l'ordinateur professionnel de son client.*

- ▶ Avec la Responsabilité Civile Exploitation, son client a été indemnisé pour ses dommages matériels. Olivier a également bénéficié d'une prise en charge complète de la réclamation de son client.



# À TRÈS BIENTÔT

---

## DANS NOS AGENCES

1 300 conseillers à votre service

## SUR INTERNET

[professionnels.societegenerale.fr](http://professionnels.societegenerale.fr)

## SUR VOTRE MOBILE

avec l'Appli Société Générale

## PAR TÉLÉPHONE

**3955** Service gratuit  
+ prix appel et dites "PRO"

**3955** : des conseillers vous répondent de 8 h à 19 h en semaine et le samedi jusqu'à 19 h, hors jours fériés. Depuis l'étranger +33 (0) 1 47 99 39 55. Tarif au 01/01/2021.

